

# LA CATASTROPHE DU FRANC



Il y a un an nous écrivions, à cette même place, que la baisse continue du franc allait entraîner un accroissement considérable du prix de la vie et qu'il était nécessaire que le gouvernement se préoccupât de cette question.

La presse de droite n'a pas manqué de nous accuser d'antipatriotisme. Aujourd'hui, c'est le président du Conseil, M. Poincaré, qui déclare que la hausse du coût de la vie est occasionnée par la dévalorisation du franc. Nous ne tirons pas vanité de cet aveu tardif. La catastrophe du franc appelée ces mesures urgentes de sauvetage et non des discours.

D'abord des mesures d'ordre pratique :

1° Suppression du marché libre des changes ; création d'une Centrale des devises étrangères, à la Banque de France, qui serait seule chargée de vendre ou d'acheter des livres, dollars, etc., sous le contrôle de l'Etat. Les exportateurs français seraient obligés de remettre à la Banque de France leurs devises étrangères contre des francs ; les importateurs devraient indiquer leurs marchés et dates de paiement et la Banque leur livrerait à termes les devises nécessaires.

2° Vote d'une loi instituant un moratoire renouvelable de trois mois pour tous les paiements à effectuer en livres, dollars, etc., en ce qui concerne seulement les industriels et commerçants français régulièrement inscrits au Registre du Commerce.

3° Arrestation et condamnation sévère des spéculateurs à la baisse.

L'ensemble de ces mesures aurait pour effet de débarrasser le marché français des changes de ces financiers

spéculateurs qui aggravent chaque jour la crise du franc. D'une part, la Centrale des-devises forcera les grands exportateurs à rapatrier les livres ou les dollars reçus par eux et qu'ils laissent en dépôt à Londres ou à New-York. Ceux-là, qui font volontiers étalage de patriotisme, sont les premiers coupables de méfiance envers notre pays et de trahison à l'égard du franc. D'autre part, le moratoire, appliqué seulement à l'industrie et au commerce, laisserait soudainement à découvert les agitateurs de la Bourse et le krach qu'ils éprouveraient les guérirait pour longtemps. On les découvrirait aisément, à ce moment et les prisons seraient pour eux un abri salutaire.

Enfin des mesures d'ordre général ne sont pas moins nécessaires.

1° Etablissement de la « paix de réconciliation » dont le Président de la République souhaitait, le 1er janvier, de voir naître l'aurore prochaine. La réunion de la Commission interalliée des experts peut permettre à la France de dessiner, aux yeux du monde, un programme constructif de réparations. Une importante évolution s'est produite, depuis quelques semaines, dans les vues du gouvernement et nous espérons que les velléités présentes prendront corps en réalités pratiques et pacifiques.

2° Réformes profondes de la « machine administrative » dans le sens d'économies importantes qui allégeraient le budget de centaines de millions mal dépensés.

3° Restrictions dans le pays pour éviter le gaspillage de la production nationale et rendre au public le goût de l'épargne que l'insécurité de la valeur monétaire et l'excès de plaisirs faciles lui a fait perdre.

Mais c'est d'en haut que doit venir l'exemple de la volonté, de l'économie laborieuse et de l'intention pacifique.

Eug. GUILLAUME.

# LA PREMIERE REUNION DES EXPERTS A EU LIEU HIER MATIN

## M. Barthou a ouvert la séance en souhaitant que les Délégués alliés aient le Traité de Versailles comme charte

Paris, 14. — La première séance du Comité d'experts chargé de rechercher les moyens d'équilibrer le budget allemand s'est ouverte lundi matin, à 11 heures, à l'hôtel Astoria, où siège la commission des réparations.

Les membres de ce Comité sont : pour la France : MM. Parmentier, administrateur du Crédit Foncier ; Allix, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; pour les Etats-Unis : le général Dawes, directeur du bud-

get américain et M. Owen Young, président de la Compagnie Générale électrique ; pour la Grande-Bretagne : Sir Robert Kisselley, directeur de la Banque d'Angleterre et Sir J.-C. Stamp, secrétaire des Industries Nobles ; pour la Belgique : M. Emile Pringip, vice-gouverneur de la Société générale de Belgique ; pour l'Italie : MM. Alberto Perrelli, industriel et Federico Flura, professeur de science financière à l'Université de Bologne.



M. Louis Barthou

Après l'allocution de M. Barthou, le général Dawes a pris la parole. Après avoir rappelé que les experts étaient venus sans opinions préconçues, il a ajouté que la Commission des réparations avait agi sagement en définissant exactement l'objet de la convocation du Comité et en ne permettant pas que des questions d'ordre extérieur, telles que la légalité de l'occupation de la Ruhr, fussent discutées au sein du Comité.

« Si nous aboutissons, a-t-il dit ensuite, à des suggestions susceptibles de rétablir la situation financière en Allemagne, nous aurons proposé ce qui mettra la Commission des réparations à même de remettre l'Allemagne sur la route vers la productivité et la prospérité de l'Europe ».

En terminant, le général Dawes a conclu en ces termes :

« Il faut établir un système pour stabiliser la monnaie allemande, de manière à trouver de l'eau pour alimenter le moulin du budget. Nous construirons le moulin quand nous aurons trouvé de l'eau pour faire tourner ses roues ».

Après l'allocution de M. Barthou, le général Dawes a pris la parole. Après avoir rappelé que les experts étaient venus sans opinions préconçues, il a ajouté que la Commission des réparations avait agi sagement en définissant exactement l'objet de la convocation du Comité et en ne permettant pas que des questions d'ordre extérieur, telles que la légalité de l'occupation de la Ruhr, fussent discutées au sein du Comité.

« Si nous aboutissons, a-t-il dit ensuite, à des suggestions susceptibles de rétablir la situation financière en Allemagne, nous aurons proposé ce qui mettra la Commission des réparations à même de remettre l'Allemagne sur la route vers la productivité et la prospérité de l'Europe ».

En terminant, le général Dawes a conclu en ces termes :

« Il faut établir un système pour stabiliser la monnaie allemande, de manière à trouver de l'eau pour alimenter le moulin du budget. Nous construirons le moulin quand nous aurons trouvé de l'eau pour faire tourner ses roues ».

Après l'allocution de M. Barthou, le général Dawes a pris la parole. Après avoir rappelé que les experts étaient venus sans opinions préconçues, il a ajouté que la Commission des réparations avait agi sagement en définissant exactement l'objet de la convocation du Comité et en ne permettant pas que des questions d'ordre extérieur, telles que la légalité de l'occupation de la Ruhr, fussent discutées au sein du Comité.

« Si nous aboutissons, a-t-il dit ensuite, à des suggestions susceptibles de rétablir la situation financière en Allemagne, nous aurons proposé ce qui mettra la Commission des réparations à même de remettre l'Allemagne sur la route vers la productivité et la prospérité de l'Europe ».

En terminant, le général Dawes a conclu en ces termes :

« Il faut établir un système pour stabiliser la monnaie allemande, de manière à trouver de l'eau pour alimenter le moulin du budget. Nous construirons le moulin quand nous aurons trouvé de l'eau pour faire tourner ses roues ».

Après l'allocution de M. Barthou, le général Dawes a pris la parole. Après avoir rappelé que les experts étaient venus sans opinions préconçues, il a ajouté que la Commission des réparations avait agi sagement en définissant exactement l'objet de la convocation du Comité et en ne permettant pas que des questions d'ordre extérieur, telles que la légalité de l'occupation de la Ruhr, fussent discutées au sein du Comité.

« Si nous aboutissons, a-t-il dit ensuite, à des suggestions susceptibles de rétablir la situation financière en Allemagne, nous aurons proposé ce qui mettra la Commission des réparations à même de remettre l'Allemagne sur la route vers la productivité et la prospérité de l'Europe ».

En terminant, le général Dawes a conclu en ces termes :

« Il faut établir un système pour stabiliser la monnaie allemande, de manière à trouver de l'eau pour alimenter le moulin du budget. Nous construirons le moulin quand nous aurons trouvé de l'eau pour faire tourner ses roues ».

Après l'allocution de M. Barthou, le général Dawes a pris la parole. Après avoir rappelé que les experts étaient venus sans opinions préconçues, il a ajouté que la Commission des réparations avait agi sagement en définissant exactement l'objet de la convocation du Comité et en ne permettant pas que des questions d'ordre extérieur, telles que la légalité de l'occupation de la Ruhr, fussent discutées au sein du Comité.

« Si nous aboutissons, a-t-il dit ensuite, à des suggestions susceptibles de rétablir la situation financière en Allemagne, nous aurons proposé ce qui mettra la Commission des réparations à même de remettre l'Allemagne sur la route vers la productivité et la prospérité de l'Europe ».

En terminant, le général Dawes a conclu en ces termes :

« Il faut établir un système pour stabiliser la monnaie allemande, de manière à trouver de l'eau pour alimenter le moulin du budget. Nous construirons le moulin quand nous aurons trouvé de l'eau pour faire tourner ses roues ».

Après l'allocution de M. Barthou, le général Dawes a pris la parole. Après avoir rappelé que les experts étaient venus sans opinions préconçues, il a ajouté que la Commission des réparations avait agi sagement en définissant exactement l'objet de la convocation du Comité et en ne permettant pas que des questions d'ordre extérieur, telles que la légalité de l'occupation de la Ruhr, fussent discutées au sein du Comité.

« Si nous aboutissons, a-t-il dit ensuite, à des suggestions susceptibles de rétablir la situation financière en Allemagne, nous aurons proposé ce qui mettra la Commission des réparations à même de remettre l'Allemagne sur la route vers la productivité et la prospérité de l'Europe ».

# Les scandales aux dommages de guerre DANS LE NORD

## La Commission parlementaire d'enquête à Lille

Des dossiers sont saisis et mis sous scellés. — Une grande firme de notre département aurait commis une escroquerie de deux cents millions. — Vingt milliards volés à l'Etat

Il y a un mois environ, à la suite de protestations véhémentes contre la dissipation honteuse des deniers publics et la gabegie constatée dans divers départements ministériels, au bénéfice d'une infime minorité de profiteurs, requins voraces de la grande masse travaillante, la Chambre nomma une commission spéciale chargée de procéder, à travers le pays, à une enquête sur la spéculation illicite et de rechercher les moyens efficaces et pratiques de la réprimer, pour libérer la foule productrice d'un joug étranglé.

Une sous-commission fut spécialement désignée pour se livrer, dans les Régions Libérées, à une étude attentive sur la répartition des dommages de guerre.

On sait avec quel courage un député ouvrier du Nord, INGHELIS, a signalé à la Chambre, sans souci des invectives qui montaient vers lui de toutes parts, des faits qui considéraient comme scandaleux et des montants de dommages de guerre qui lui paraissaient abusifs, en faveur de gros industriels favorisés au détriment des petits sinistrés.

La tempête a soufflé en tourbillon, mais l'idée a fait son chemin et la petite lampe allumée par le main vaillante d'Ingheis a triomphé des ouragans.

Hier, la Commission parlementaire d'enquête était réunie à la Préfecture du Nord et ses recherches attentives, ses travaux consciencieux, les multiples auditions d'hommes compétents qu'elle a entendus, ont démontré l'entière et indiscutable loyauté des affirmations d'Ingheis — même au-delà !

Un communiqué officiel

La Presse n'était pas admise à cette réunion, tenue à huis-clos dans le 5<sup>e</sup> Bureau de la Préfecture. Ouverte à 14 heures, elle s'est prolongée jusqu'à 17 heures, sans laisser percer aucun écho des discussions, des confidences, ou des révélations qui s'y produisaient.

A l'issue de cette assemblée de Commission secrète, le communiqué suivant a été remis aux journaux.

La sous-commission de spéculation pour les Régions Libérées a commencé son enquête à Lille, sous la présidence de M. Henry FOUGERE, député de l'Indre, assisté de MM. INGHELIS, député du Nord ; VASSEUR, député d'Indre-et-Loire ; GUERIN, député de la Manche ; JAEGER, député du Bas-Rhin ; COUCOUREUX, député de l'Aveyron. M. BUSSON remplissait les fonctions de secrétaire.

Des dépositions importantes ont été recueillies.

Accompagné du secrétaire général de la Reconquête, le Comité de la Commission s'est transporté dans les services des dommages de guerre, rue Saint-Bernard et a fait placer sous scellés un certain nombre de documents.

La Commission se réunira de nouveau la semaine prochaine à Lille.

Dans son isolement voulu, ce succinct communiqué est gros de conséquences et découvre, entre ses lignes volontairement restreintes, un ciel chargé d'orage.

Quelques renseignements

Vainement, nous avons essayé d'interviewer à leur sortie de la préfecture, divers membres de la Commission. Nos questions ne furent pas entendues, car un mur opaque de son opinion barbe grise, Ingheis nous a

simplement répondu par un sourire... satisfait, qui avait son éloquence.

« Je regrette de ne pouvoir vous rien dire. Nous sommes tous tenus par le secret et d'ailleurs, l'affaire ne fait que débiter. Elle nous réserve des surprises ».

« Je n'ai rien à dire ! Vous m'en demandez trop. Nous sommes venus faire une étude sur place, un examen attentif, une œuvre d'assainissement. Elle n'est pas terminée, nous allons la poursuivre. Voilà tout ce que je peux vous dire ! Ne m'en demandez pas davantage ».

« Mais, pourtant, à la Chambre, vous êtes ordinairement plus expansif... »

« Je ne serai pas muet à la Chambre. Je dirai tout ce que j'ai vu et entendu au cours de cette laborieuse journée et ce n'est pas fini ! C'est seulement un début ! Heureux pour vous, pour votre compagne ? »

Les yeux pétillants d'Ingheis me répondent et sans plus de façon, il saute dans un tramway.

Malgré l'extrême discrétion des parlementaires échevtrés, nous avons pu savoir que des dépositions d'une extrême gravité ont été faites devant eux.

Succesivement ont été entendus MM. DUBOIS, chef du contentieux à la Reconquête ; SEGUIN, secrétaire général ; BACHELUT, chef du service des avances ; DEVILLE-SARDELYS, vérificateur principal attaché au service de contrôle de remploi ; BOURNEL, représentant le préfet de la région ; les capitaines de dommages de guerre et le capitaine GUALLACI, contrôleur du remploi.

C'est à la suite de ces dépositions que la Commission s'est transportée rue Saint-Bernard, où des dossiers ont été saisis — parmi des mètres cubes de papiers — et mis sous scellés.

Si nous en croyons une assertion qui nous a été donnée par une grande firme industrielle du Nord aurait commis une escroquerie dépassant deux cents millions !

Des arrestations — une fois au moins au sensationnelle — seraient imminentes.

De récentes, la Commission d'enquête n'a encore soulevé qu'un coin du voile, mais il paraît que les affirmations d'Ingheis, proclamant à la tribune parlementaire que vingt milliards ont été volés à l'Etat, par une bande de détresseurs, sont en train de se vérifier.

« J'ai des documents formidables à présenter à la Commission, nous disait hier un fonctionnaire, qui sera entendu la semaine prochaine. Nous sommes en présence d'un gigantesque inextricable ».

« Où sont les coupables ? »

« En général, les agents administratifs ont fait leur devoir, mais des abus ont été produits d'autre part. Je ne veux pas en dire plus. La Commission, c'est son rôle, établir toutes les responsabilités, mais ce ne sera pas tâche facile, car il y a des coupables industriels ou il est impossible de leur faire dire la vérité. Les faits sont joints par centaines de millions ».

Actuellement, la Commission parlementaire n'a qu'un pouvoir d'enquête, mais nous croyons savoir que prochainement des commissions aux délégations judiciaires viendront renforcer son action.

Une grande œuvre de moralité publique, profitable aux petits sinistrés, à nos finances nationales et qui provoquera prochainement un débat d'ample envergure au Parlement, est en voie d'accomplissement dans nos régions dévastées.

E. POLVENT.

# LA LIVRE A 96,115 LE DOLLAR A 22,80

## En présence de ces cours désastreux, la Bourse de Commerce de Paris n'a pu, hier, établir aucune cote

Paris, 14. — Nous sommes aujourd'hui à une situation extraordinaire de cours des changes anglo-américains. De matin, les premiers cours pratiqués à Paris étaient de 92 pour le livre et de 21,60 pour le dollar. A 10 heures, la livre était à 92,50 et le dollar à 21,72. A 11 heures la livre atteignait 93,50, le dollar 22,15. A midi, ces cours étaient passés à 94,50 et 22,35 ; à 13 heures à 94,75 et 22,50 ; à 14 heures à 95,10 et 22,75 ; enfin en clôture la livre a atteint 96,115 et le dollar 22,80.

Tous les articles incotés à la Bourse de Commerce

Paris, 14. — Le Syndicat général de la Bourse de Commerce, en présence de la hausse de la livre et du dollar, a décidé de rétablir aussitôt, dès aujourd'hui, tous les articles dont les cotations sont inconnues.

La guerre aux spéculateurs

Paris, 14. — On sait que par arrêté de M. Maunoury, ministre de l'Intérieur, neuf étrangers, qui spéculaient à la baisse du franc, devaient être expulsés de France.

Sept d'entre eux ont déjà quitté Paris, hier soir, par la gare du Nord, dont : Victor Bouché, né le 23 avril 1883, à Dresde, dit Bouché de banque, demeurant 11 bis, rue du Bois-de-Boulogne ; Eugène Vetscharine, né le 17 août 1884, à Libava (Russie) ; Georges Caraby, né le 27 juillet 1890, à Pétersbourg ; Maximilien Philoméntho, né le 27 octobre 1885, à Pétersbourg ; Daniel Beck, né le 31 mars 1884, à Pétersbourg, dirigés sur Bruxelles par le train de 16 h. 45.

D'autre part, un sujet grec, Constantin Lamby, né le 25 décembre 1890, à Athènes, courtier de change, demeurant 19, rue du Colmar-Mail, a également été dirigé sur Bruxelles par le train de 18 h. 20 ; tandis que Michel Steinberg, né le 11 juin 1884, à Stry, Constantinoff (Russie), était embarqué à destination de Berlin, dans le train de 21 h. 45.

Aubin incident n'a marqué ces départs, opérés d'ailleurs discrètement, sous la surveillance d'inspecteurs.

Une « fiche de consolation »

Geneve, 14. — Le journal la « Finanz Revue » estime que les achats en masse de dollars, tels qu'ils se pratiquent sur une large échelle depuis quelque temps, ont pour effet de relever artificiellement le cours de la devise américaine, ce qui doit conduire un jour ou l'autre à une panique en sens inverse dont les Etats-Unis seront les premiers à pâtir. Les perspectives économiques aux Etats-Unis ne sont pas, en effet, sans justifier quelque inquiétude à cet égard.

D'autre part, on signale un relèvement artificiel du franc suisse dû à l'immigration de capitaux allemands. Les hommes d'affaires d'outre-Rhin vendent leurs livres sterling contre des francs suisses, parce que la Suisse ne prend pas part à l'expertise internationale sur la fuite des capitaux allemands. D'après la « Finanz Revue », ce niveau anormal du franc suisse expose la Suisse également à des catastrophes, et le Conseil fédéral ferait bien d'annoncer officiellement qu'il prendra part à toute action

ordonnée par le S. D. N. pour prévenir la fuite des capitaux.

Des entretiens mystérieux à Zurich

Zurich, 14. — On apprend de bonne source que M. von Schacht, directeur de la Reichsbank, n'est pas venu à Zurich le 17 décembre uniquement pour donner une causerie à la société économique et industrielle, M. von Schacht a eu avec les directeurs de plusieurs grands établissements de crédit une conférence confidentielle importante à laquelle assistait M. A. Müller, ministre fédéral des finances à Berne, que cet entretien mystérieux avec les banquiers suisses formait le véritable objet de son voyage. Lui ne connaît, en dehors des intéressés, l'objet de cette conférence. On admettra cependant qu'elle devait présenter une certaine importance pour attirer en même temps le ministre d'Allemagne à Berne et le directeur de la banque d'Empire. Espérons qu'il ne se manifestera pas de nouveau à la fin de l'année pour nos établissements de crédit par des pertes considérables sur le marché.

Une interpellation demandée d'urgence à M. Poincaré

Paris, 14. — M. Masarbaud, sénateur de l'Aveyron a adressé au président du Conseil la lettre suivante : « J'ai l'honneur de vous informer que, devant l'aggravation de la campagne abominable contre le franc français dont j'avais signalé les origines au Sénat le 12 août 1923, et devant, M. le président du Sénat, j'ai saisi, M. le président du Sénat d'une demande d'interpellation sur les mesures judiciaires, administratives et financières que le gouvernement compte prendre pour couper court à ces manœuvres. »

J'aime à croire que, vu l'urgence, le gouvernement acceptera la discussion immédiate qui en sera demandée à la séance du 17 janvier prochain. »

Une deuxième demande

Paris, 14. — M. Pierre Taftinger, député de la Charente-Inférieure, vient d'aviser le président du Conseil de son intention de l'interpellation d'urgence au sujet des mesures qu'il compte prendre pour enrayer la dévalorisation du franc et pour empêcher l'aggravation du prix de la vie.

M. Pierre Taftinger, estime que l'expulsion de quelques communistes indésirables ainsi que la création d'un organe consultatif des livres n'ont pas apporté jusqu'ici les améliorations que l'opinion publique réclame.

LES PROBLEMES A SOLUTIONNER

Le traité de Versailles est notre charte ; il sera la votre et c'est dans son cadre que, conformément à l'article 234, vous poursuivrez vos travaux avec une pleine indépendance et une haute impartialité.

L'équilibre du budget allemand et la stabilisation de la monnaie allemande ; deux problèmes qui sont liés entre eux, sont les conditions premières et essentielles du règlement même des réparations. Pour y réussir nous mettrons à votre disposition les études déjà faites, soit par nos services interalliés, soit par les délégations nationales ainsi que tous les documents qui vous seront nécessaires.

Vous serez les maîtres de votre méthode de travail ; l'Allemagne reçoit du traité l'équitable facilité de se faire entendre ; vous l'entendez sous la forme qui vous paraîtra la plus utile et nous souhaitons vivement dans l'intérêt commun, que son gouvernement et ses administrations facilitent votre tâche, si ardue et si complexe.

LES REPARATIONS INTERESSENT LE MONDE ENTIER

Il faut enfin aboutir ; les créanciers de l'Allemagne et l'Allemagne elle-même, ne sont pas les seuls intéressés au règlement des réparations ; il n'est pas excessif de dire que l'équilibre pacifique du monde entier en dépend.

Messieurs les experts, mettez-vous à l'œuvre avec courage pour formuler les avis que l'humanité de la commission vous a demandés ; prenez votre temps ; mais ne prenez que le temps nécessaire. Nous attendons beaucoup de vous.

La commission se réunit tout entière du

Le séparatisme dans le Palatinat

L'ENQUETE BRITANNIQUE

Paris, 14. — M. Tirard, haut-commissaire français dans les pays rhénans, a désigné M. Fillet, chef de son cabinet, pour accompagner M. Olive, consul d'Angleterre, chargé de faire rapport sur la situation actuelle dans le Palatinat.

Il a pris, d'autre part, le lieutenant-colonel Richier, de se rendre à Cologne pour se renseigner sur les organisations secrètes dont les agissements avaient déjà été signalés aux autorités britanniques et dont l'action a provoqué des troubles sanglants dans la zone française.

LE POINT DE VUE ANGLAIS

Londres, 14. — L'Agence Reuter « croit savoir que le Gouvernement Britannique a fait savoir au Gouvernement Français qu'il n'aurait aucune objection contre l'envoi dans la zone de Cologne de quatre fonctionnaires français pour faire une enquête sur l'état de choses dans la dite zone, pourvu que l'on accorde les mêmes facilités à M. Olive, le Consul général britannique à Stuttgart, qui se rend dans le Palatinat pour y remplir une mission analogue. »

On est d'avis, dans les milieux autorisés, à Londres, le point principal est celui-ci : la Haute Commission interalliée des territoires rhénans est-elle ou n'est-elle pas investie des pouvoirs politiques et peut-elle, en conséquence, reconnaître le mouvement séparatiste dans le Palatinat.

Le point de vue britannique est que la Haute Commission interalliée ne possède pas de tels pouvoirs ; on estime toujours que si la population du Palatinat désire se détacher de l'Allemagne, comme on le prétend, la Constitution de Weimar lui en fournit le moyen, car elle prévoit le recours à un plébiscite sur cette question, si un tel plébiscite est réclamé par une simple minorité d'un tiers.

Un massacre dans un débit

DEUX ITALIENS FURENT TOUS UN TROISIEME EST MOURANT

Paris, 14. — Au cours de la nuit dernière, un meurtre sanglant s'est déroulé à Sarcelles, à deux heures 30 du soir, lorsque une première discussion éclata dans le débit tenu par M. L'Hermulieu, 30, rue d'Argenteuil, à Sarcelles, entre trois curistes d'origine française, des ouvriers belges et italiens.

La discussion s'envenimant, le patron de l'établissement réussit à mettre les perturbateurs à la porte. Un peu plus tard, alors que trois teneurs de verres se trouvaient assis dans le débit, deux coups de feu furent tirés par un inconnu qui réussit à prendre la fuite. Deux Italiens furent tués sur le coup ; un troisième Italien reçut une balle dans le ventre, se consultant son transport immédiat à l'hôpital de Saint-Germain.

L'enquête du commissaire de police permit d'arrêter quelques instants deux jeunes gens d'origine française, qui habitaient Argenteuil et qui furent reconnus pour avoir pris part à la première bagarre. Ces deux individus, soupçonnés d'être les auteurs de ce double meurtre ont été arrêtés, bien que protestant de leur innocence. Lundi matin, le parquet de Versailles s'est transporté sur les lieux.

LA SEINE BAISSÉ

Paris, 14. — La Seine était ce matin à m. 38 au Pont d'Austerlitz et à m. 30 au Pont de la Tourne.

Le service normal a repris ce matin entre les gares d'Austerlitz et d'Orsay.

LES ELECTIONS EN EGYPTE

Le Caire, 14. — Voici le résultat officiel des élections. Ont été élus : 150 Zaghouliotes ; 11 libéraux constitutionnels ; 2 nationalistes irlandais ; 4 indépendants.

Il y a ballottage dans 41 circonscriptions.

R. VERMEERCKE.

# MON CERE CHINOISERIES

La Chine doit être réhabilitée. On lui a fait, je ne sais pas trop pourquoi, une déplorable réputation de vieille personne canarière et latifundière. A tel point que lorsqu'on veut marquer sa réprobation contre un procédé administratif inutile et tracassier, on le qualifie de « chinoiserie ».

Or, les Chinois sont, en réalité, des gens à voir les moeurs ridicules qu'on leur prête si volontiers. Ainsi, par exemple, ils ont adopté, vis à vis de leurs médecins, une mode qui s'appelle d'une indubitable logique.

Chez nous, on paie le médecin lorsqu'on est malade ; c'est absolument ridicule puisqu'il faut le bon docteur ; on peut, en son honneur, que nous souhaiter tous les maux en sa vie et en sa vie ; on peut être affligé de la pauvre mauvaise santé.

En Chine, au contraire, on ne paie le médecin que lorsqu'on se porte bien, et le toubib a le plus grand intérêt à ce que votre santé soit florissante, puisque de la moindre rumeur de convalescence, il est exempt de louches honoraires.

Voilà les avantages de cette méthode — pour peu qu'on la généralise et qu'on l'applique à tous ceux qui sont chargés d'assurer un service public, qu'on les paie quand ce va de soi, pendant leur traitement quand ça va pas.

Ainsi, les militaires sont faits pour garantir la paix et la tranquillité des civils — si vis pacem, para bellum. Ne voyez-vous pas que quelque chose de bien moins garanti si on décidait de ne plus payer leur solde aux généraux à partir du jour où commencent la prochaine dernière guerre jusqu'à la signature de la paix, ou pendant comme une idée que l'on ne retirerait pas de sa loi.

C'est comme pour les inondations. Chaque année, la Seine sort de son lit et, chaque année, on répare contre les dommages des services des Travaux Publics qui, le danger passé, attendent la crue suivante en se tournant les pouces. Ne suis-je pas sûr, si on ne payait pas pendant la crue, de trouver et d'appliquer un remède si on suspendait leur traitement tant qu'il y a un centenaire de flotte au-dessus du niveau normal.